

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Pearson: J'ai entendu cette émission, monsieur l'Orateur; j'en ai demandé le texte au bureau de l'honorable représentant et n'ai pu l'obtenir. Néanmoins, je m'en suis procuré l'enregistrement, puis je lui ai écrit pour lui demander de produire les éléments de preuve sur lesquels il se fonde pour accuser des membres du gouvernement de manquer d'intégrité; naturellement, je n'ai pas reçu de réponse.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, pour faire suite à la remarque du premier ministre, j'ai répondu à sa lettre il y a trois jours.

Le très hon. M. Diefenbaker: Bravo!

Le très hon. M. Pearson: Il y a peut-être répondu, mais elle est encore à son bureau. *(Applaudissements)*

L'hon. M. Dinsdale: Je pose la question de privilège...

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre a oublié durant trois mois.

Le très hon. M. Pearson: Qu'il me soit permis de citer le député de Qu'Appelle (M. Hamilton), qui disait en cette enceinte, comme en fait foi la page 6556 du compte rendu de cette année...

L'hon. M. Dinsdale: Je pose la question de privilège...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! On pose la question de privilège.

L'hon. M. Dinsdale: Le premier ministre a donné à entendre que la lettre est encore dans mon bureau. Je lui fournirai très volontiers une copie de cette lettre, qui a quitté mon bureau il y a trois jours.

Le très hon. M. Pearson: Je ne l'ai pas reçue. Monsieur l'Orateur, le député de Qu'Appelle qui, je crois, n'a pas appuyé cette motion aujourd'hui, a déclaré lorsqu'on a soulevé ici une certaine question concernant la rectitude de conduite d'un député était:

Il tire un petit passage de son contexte—petit passage que son esprit, qui se plaît dans la boue, lui présente comme avantageux.

Le député de Qu'Appelle parlait d'un député siégeant de ce côté-ci de la Chambre. Il ajoutait:

Je signalerais tout simplement aux tenants du gouvernement que s'ils essaient jamais de créer certaines idées qui ne se fondent pas sur des faits, elles s'écrouleront d'elles-mêmes.

[Le très hon. M. Pearson.]

Ces mots s'appliquent très bien aux honorables députés qui présentent ce genre de motion dans ce contexte, et je dirais à mon très honorable ami, qui est une grande autorité sur les citations—peut-être se souvient-il des citations de Confucius...

M. Coates: Cessez l'écran de fumée et donnez-nous les faits.

Le très hon. M. Pearson: ... peut-être se souvient-il de la citation de Confucius: «Qui lance de la boue perd du terrain».

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je me souviens aussi que le même Confucius a dit: «Qui cache le mal agit mal».

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au très honorable représentant s'il accuse quelqu'un d'avoir mal agi?

Le très hon. M. Diefenbaker: Oh, oh!

Des voix: Oh, oh!

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, le premier ministre n'a fait que confirmer par ses arguments la nécessité d'un débat sur cette question. En réalité, nous l'avons eu, ce débat, et il ne me semble guère possible de mieux en justifier l'urgence que sa façon de s'engager immédiatement dans un débat au lieu d'analyser l'urgence de la question.

D'autres nous paraissent urgentes et cela nous inquiète, mais il est assez vrai, par ailleurs, qu'on n'a pas tenu compte de la Chambre dans ces explications. Je crois que nous avons tous pris connaissance des documents officiels pertinents et que nous admettons—ou supposons—que le premier ministre a mené certaines enquêtes à cet égard.

Nous pensons donc que le gouvernement et le premier ministre devraient approuver un bref débat qui leur permettrait d'exposer avec précision à notre assemblée les détails de la question, au lieu de le faire dans une conférence de presse, dont les comptes rendus sont différents et souvent incomplets. J'espérais qu'en parlant de l'urgence de la question le premier ministre indiquerait que le gouvernement était disposé à accepter la motion afin d'éclaircir ces points. Je suis convaincu que le gouvernement se sert de l'accusation comme d'un subterfuge... *(Exclamations)* Songez à ce qui est arrivé hier. Je ne vois pas l'utilité de revenir sur le passé, mais si les honorables députés veulent que je consigne cela au compte rendu, j'estime toujours que, peu importe la décision de la Chambre, le premier ministre a induit les députés en erreur.